

# LIVRET NAVIGUIDE VOILE-AVIRON

## Bassin d'Arcachon

Version du 24/11/2019

TOPO FVA 11



**Périmètre nav. :** Bassin d'Arcachon, jusqu'au banc d'Arguin (155 km<sup>2</sup>) **Durée :** 1-2j ou+ **Niveau :** Initié  
**Particularités :** la principale particularité du bassin porte sur le caractère mouvant des fonds sableux ainsi que la force des courants qui le parcourent, possible barre à l'entrée du bassin

**Vents dominants :** Vents océaniques (dominant W), mais avec possibilités de thermiques puissants  
**Difficultés :** Les conditions de navigation peuvent être difficiles du fait de la nature mouvante des fonds, et de la force des courants **Risques :** risque de plantage dans les chenaux intérieurs ; Bassin protégé du clapot mais risque de houle dans les zones proches de la sortie **Contrainte tirant d'air :** néant **Contrainte Tirant d'eau :** forte, selon marée

**Fiches TOPO FVA en connexion :** aucune. Il n'est pas envisageable de sortir du bassin en Voile-Aviron. Mais vous pouvez naviguer sur les lacs landais (TOPO FVA 4) ils ne sont pas très loin.

## PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR – AVERTISSEMENTS GENERAUX

### LES ABORDS

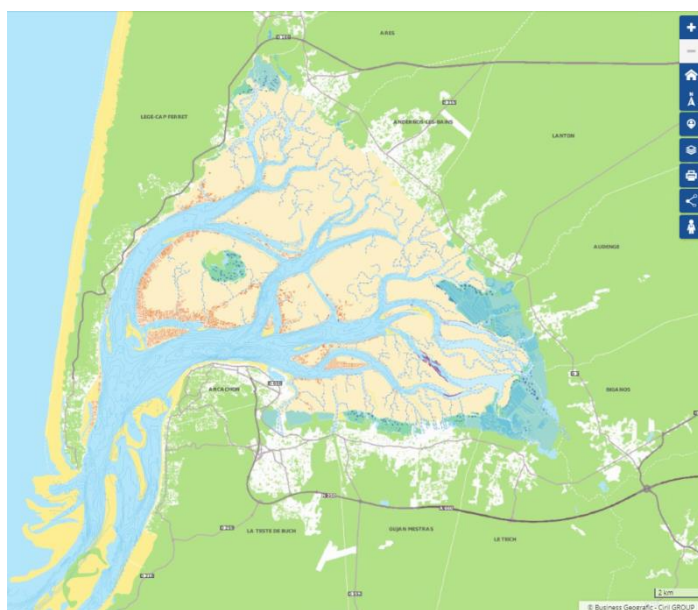
Le bassin d'Arcachon constitue une petite mer isolée, que 50 milles à 60 milles séparent du premier port au nord (Royan) et du premier port au sud (Capbreton). Rallier le bassin par la mer constitue une navigation semi-hauturière inenvisageable avec un voile-aviron.

La remontée rapide des fonds en approche de la côte et l'aspect linéaire de celle-ci conduisent à la présence d'une forte houle océanique. Les courants de vidange du bassin (jusqu'à 6 nœuds en VE) combinés à cette houle ont une action notable sur les bancs de sable qui se déplacent en permanence, modifiant la topographie des passes. Par vent frais de SO à NO, des vagues courtes et dures vont se lever, formant une barre dangereuse qui peut bloquer l'accès au bassin pendant plusieurs jours.

La visite de l'entrée du Bassin sans un moteur annexe de sécurité à bord d'un canot voile-aviron est donc absolument déconseillée.

De même, il ne faut pas s'aventurer dans cette même zone en cas de mauvais temps ou de houle au large (même par très beau temps) lorsque celle-ci atteint 2.50m de hauteur, et notamment au delà d'une limite formée au sud par Le Phare du Cap-Ferret et la jetée du Mouleau, amers remarquables sur les cartes marines, lorsqu'il s'agit d'un canot léger voile-aviron.

En effet, cette zone a la particularité d'être animée par les plus forts courants du Bassin et lorsque le temps se dégrade, cette zone devient très exposée à la houle contrairement à la protection rocheuse de l'entrée du Golfe du Morbihan. Il suffit pour s'en rendre compte d'y aller par beau soleil jeter l'ancre à l'abri des bancs et de se retrouver ballotté par la houle avant même que les bancs ne soient réellement recouverts



par la marée. Et lors de la renverse il arrive qu'il soit impossible pour un équipage descendu sur le sable de revenir jusqu'à l'embarcation tellement le courant de flot devient fort dans cette zone. C'est la mésaventure qu'a connue en 2015 le CANOT n°10 de l'association La Flotte, un Loup, qui a été entièrement détruit par beau temps, et l'équipage qui était descendu à terre a dû être récupéré par la SNSM.

L'idéal est d'avoir un bateau moteur de sécurité en accompagnement des canots voile-avirons pour s'aventurer dans cette zone.

## DANS LE BASSIN

Attention aux blessures que peuvent causer les nombreuses coquilles d'huîtres dans les esteys (nom local des chenaux) et dans la vase, et aux barres de fer des anciens parcs à huîtres tout autour de l'île aux Oiseaux notamment :

- Être équipé de chaussons à semelles rigides pour éviter les blessures.
- Sonder les fonds sous le bateau pour ne pas échouer sur un bout de piquet qui percera la coque.
- Ne jamais descendre du bateau quand celui-ci s'est posé malencontreusement sur une vasière molle.



*Monotype d'Arcachon*

## DESCRIPTION DU SECTEUR DE NAVIGATION

Certaines zones sont d'accès réglementé (navigation interdite notamment à proximité de l'île aux oiseaux, dans la réserve naturelle des prés-salés d'Arès, mouillage interdit dans la zone Hortense – Le Mimbeau en juillet-août et dans le chenal du Courbey). Des restrictions s'appliquent également dans la réserve naturelle nationale du Banc D'arguin. Voir le *Guide de la plaisance du Bassin d'Arcachon* dans la partie biblio de cette fiche pour plus de détail.

Il est indispensable sur le Bassin d'Arcachon d'avoir la carte marine pour repérer les dédales de passages et de chenaux et l'annuaire des marées (le compas de relèvement et la règle Cras ne servent strictement à rien sur le Bassin car la navigation se fait à vue).

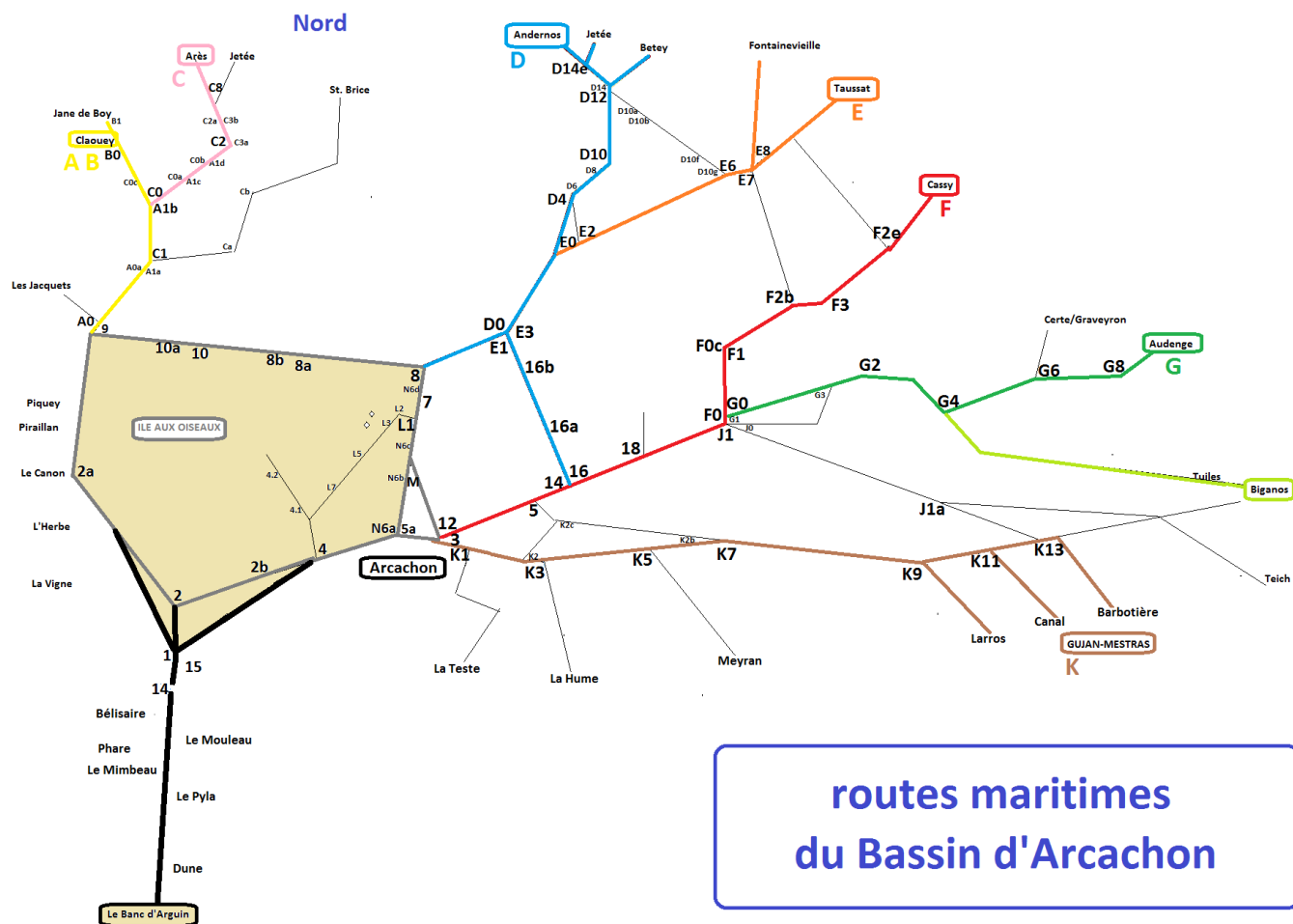
Pour les ports du fond du Bassin, il faut repérer la cote des fonds des ports pour savoir comment les explorer en fonction de la marée.

On pourra avantageusement utiliser la carte « en plan de métro » réalisée par l'association Canot 13 et qui est très pratique pour repérer les balises numérotées et suivre les chenaux vers les différents ports du bassin. Nous la reproduisons ci-dessous.

Les propriétaires de quillard limitent souvent leurs sorties aux itinéraires suivants :

- En banane entre le port d'Arcachon et le Cap Ferret
- Le tour de l'île aux oiseaux et les chenaux principaux
- La sortie vers le banc d'Arguin

et évitent le fond du bassin. Au contraire, il faut inviter les voile-avirons à faible tirant d'eau à venir explorer les fonds du Bassin. Eux seuls peuvent le faire ! L'avantage des fonds du Bassin, c'est qu'il n'y a quasiment plus de courants contrairement au goulet du sud.



Les zones naturelles et sauvages des prés salés de CLAOUEY/ARES et l'entrée de la LEYRE de AUDENGE/BIGANOS sont sublimes à explorer à la rame ou à la voile, elles rappellent les estuaires de fleuves africains.

Tous les ports des fonds du Bassin possèdent des cales de mises à l'eau faciles à pratiquer dont l'accès est direct sur la marée haute.

Pour donner une idée : Le CANOT 13 (photo ci-contre) a un tirant d'eau de 70 cm, la cote du fond du port de Cassy-Lanton est de l'ordre de 2.60m sur la carte marine, le CANOT 13 peut donc raisonnablement quitter son emplacement 3h à 2h30 avant la PM sur le flot et revenir au jusant au plus tard 2h à 2h30 après pour garder une marge de sécurité. Cela laisse une plage horaire de navigation d'environ 5h00, c'est pas mal!

Le CANOT13 peut partir de Cassy avec le flot et aller accoster au port de Gujan-Mestras à Laros pour une dégustation d'huîtres d'une demi-heure puis revenir à son port d'origine avant l'assèchement, grâce aussi à l'appui de son moteur en cas de perte de vent.



Sur le même port, un voile-aviron de faible tirant d'eau peut espérer pouvoir naviguer durant 6h00. Il pourra passer au-dessus des vasières durant environ 4h pour longer la cote de Lanton, Audenge, Biganos, Gujan-Mestras, Andernos-les-Bains, Arès et Clouey, par courant quasi nul. Il va de soi que la pratique de la sonde à main est de rigueur.

## POINTS DE MISE A L'EAU DU SECTEUR

Comme indiqué plus haut, de nombreux ports du Bassin possèdent des cales de mises à l'eau faciles à pratiquer, il ne faut pas hésiter à les utiliser.

| Commune          | cale                                                                                                                                                                   | commentaire                                                     |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| La Teste de Buch | Cale du port de la Teste                                                                                                                                               | Suivant marée                                                   |
|                  | Cale du port d'Arcachon « esplanade des péris en mer »                                                                                                                 | Pas de limitation de marée                                      |
| Arcachon         | Cale du port d'Arcachon « Bonnin »                                                                                                                                     | Suivant marée, navires professionnels prioritaires              |
| Gujan-Mestras    | Cale du port de la Hume<br>Cale du port de Larros<br>Cale du port de Gujan « la passerelle »<br>Cale du port de la Barbotière                                          | Suivant marée                                                   |
| Le Teich         | Cale du port du Teich                                                                                                                                                  |                                                                 |
| Biganos          | Cale du port de Biganos                                                                                                                                                | Suivant marée                                                   |
|                  | Cale du port des Tuiles                                                                                                                                                |                                                                 |
| Audenge          | Cale du port d'Audenge                                                                                                                                                 | Suivant marée                                                   |
| Cassy-Lanton     | Cale du port de Fontaine vieille<br>Cale du port de Cassy<br>Cale du port de Taussat (pente importante)                                                                | Suivant marée                                                   |
| Andernos         | Cale du port du Betey<br>Cale du port ostréicole                                                                                                                       | Suivant marée                                                   |
| Arès             | Cale d'Arès<br>Cale du port ostréicole<br>Cale du centre nautique du « trous du tracas »                                                                               | Suivant marée                                                   |
| Lège-cap Ferret  | Cale du port de la vigne<br>Cale du four<br>Cale du Piquey<br>Cale des Jacquets<br>Cale de l'herbe<br>Cale de Claouey<br>Cale du Piraillant<br>Cale du phare du Ferret | Suivant marée sauf cale du port de la Vigne toujours accessible |

Pour la présente fiche, on se limitera à détailler deux suggestions de mise à l'eau :

- Le port d'Arcachon
- Le Grand Piquey

Sachant que ces deux points de mises à l'eau permettent d'accéder facilement aux bras allant du port d'Arcachon (rade d'Eyrac), vers le chenal de Piquey (en passant devant le Cap Ferret), mais permettent aussi, selon les conditions de marée, soit d'aller vers l'intérieur du bassin, soit de sortir du bassin.

### Mise à l'eau au port de plaisance d'Arcachon : (44° 39,8 N – 1°09,1 W)

Cette mise à l'eau est possible très facilement à la seule condition de ne pas y venir en même temps que tous les bordelais.....

- Position : la cale se trouve à l'entrée du port, derrière le musoir « est » (si on entre en bateau dans le port), soit à l'extrémité ouest de la grande digue nord du port (si on arrive en voiture)
- Cale gratuite, en parfait état, d'accès très facile en voiture (sauf si embouteillage)
- Niveau de praticité à basse mer : accès limité en basses eaux (se renseigner)
- Se mettre à quai temporairement le temps de manœuvrer la remorque.



- Parking de stationnement pour remorque : il est possible de laisser voiture et remorque le long de la digue principale (et donc très commode), à condition de ne pas y venir aux moments d'affluence
- Restauration, commerce, camping : le port de plaisance se trouve en bordure de la ville d'Arcachon



Sur cette photo du port, la cale (flèche)

### Mise à l'eau au grand Piquey : (GPS 44°42,86 N 1°12,7 W):

Cette cale se trouve à la confluence du chenal de Piquey et du chenal de l'île, et est donc bien placée pour soit naviguer vers le sud, et rejoindre le chenal d'entrée du bassin et la rade d'Eyrac, soit au contraire partir vers l'est pour tenter le tour de l'île aux oiseaux.



- Position : voir carte ci-dessus
- Cale gratuite (mais parking voiture payant), en très bon état, d'accès très facile en voiture (sauf si embouteillage)
- Niveau de praticité à basse mer : accès limité en basses eaux (se renseigner)
- Nature du fond pour échouage au point de départ : échouage facile sur la plage mitoyenne (voir photo)
- Parking de stationnement pour remorque : il est possible de laisser voiture et remorque dans les rues adjacentes (payant, parcmètre environ 13 euros la journée), à condition de ne pas y venir aux moments d'affluence
- Restauration, commerce, camping : non, quartier résidentiel sans commerces

## NAVIGATION

### LES SORTIES CLASSIQUES

#### 1) Le bassin d'entrée et la rade d'Eyrac :

C'est la partie du bassin la plus proche de l'entrée maritime que l'on voit sur cette photo : Photo prise à la verticale des passes d'entrée, vue vers le nord, avec au premier plan à droite les hauts fonds du Mouleau, premier plan au milieu, la passe principale d'entrée, plus loin vers la droite, l'accès vers Arcachon et la rade d'Eyrac, et vers la gauche le chenal de Piquey.

C'est dans ce plan d'eau en forme de « L » que la navigation est la plus facile, tout en sachant que les courants y sont significatifs (facilement 3 nœuds).

On y accède facilement depuis les deux mises à l'eau proposées (toujours sous réserve de maîtrise des courants).



Rappelons qu'il faut composer avec les forts courants et aussi le clapot notamment dans la zone située le long d'Arcachon jusqu'au Mouleau. Ce clapot est désagréable pour un petit voile-aviron, voire même dangereux car un Monotype d'Arcachon par exemple peut facilement enfourner dans une vague et embarquer un paquet d'eau tellement important qu'il pourra chavirer en suivant (souvenirs de régates en face du Cercle de la Voile d'Arcachon et du Club Nautique du Pyla. De même, les bateaux peuvent être malmenés par la houle sur la plage au pied du club nautique du Pyla).

Ceci s'explique par la forme topographique de la cote arrondie qui draine un fort courant de marée ainsi qu'un nombre de gros bateaux à moteur qui filent du port d'Arcachon vers le banc d'Arguin et lèvent un horrible clapot pour les petites embarcations.

## 2) La sortie sur le banc d'Arguin :

C'est « la » sortie des plaisanciers locaux !

Elle est magnifique, mais donc très... fréquentée... surtout par les bateaux à moteurs (avec au moins deux fois 150 CV au c... !), et le week-end.

En voile-aviron, elle reste une belle rando.

Pour faire cette sortie, il faut bien sûr bien se renseigner sur les conditions de vent, mais aussi de mer car l'entrée du bassin est très sensible à la houle qui peut lever une barre dangereuse.

L'attrait de cette sortie est double :

- La beauté des paysages : le pied des dunes du Pyla et le banc lui-même (réserve naturelle)
- Le frisson d'une navigation un peu exposée...



*Sur cette photo, le banc d'Arguin au premier plan, la passe principale sur sa gauche, et le passage entre le banc et les dunes du Pyla sur la droite. Au fond, l'entrée du bassin.*

Le point le plus délicat de cette randonnée est celui du passage entre le Cap Ferret et Le Mouleau.

On a le choix entre deux solutions :

- La solution « balisée » : on sort par la « passe principale » jusqu'au droit de la pointe du Cap Ferret pour tirer (au niveau de la balise11) vers l'est et venir vers le Pyla



- La solution « non balisée » : on sort en rasant les hauts fonds situés devant le Mouleau pour ensuite descendre directement vers le banc d'Arguin en passant le long de la côté (aux pieds des dunes)

La deuxième solution est celle préférée par les habitués bien motorisés, mais est délicate pour qui n'a jamais navigué dans ces eaux (passage à vue entre les bancs affleurants).

A noter aussi que par belle journée de grande affluence, un clapot peut se lever (du fait des bateaux à moteurs) qui peut rendre la navigation en voile-aviron pénible, surtout si le vent est faible.



Le rédacteur de la fiche a choisi la deuxième solution après être allé la veille en repérage vers le banc d'Arguin sur un bateau de conchyliculteur !

### 3) Le tour de l'île aux oiseaux :

Ce « tour » est réputé (et fréquenté par les bateaux de « balade ») pour permettre l'approche des fameuses « cabanes tchanquées ».

Ceci étant, l'accès à ces cabanes est délicat pour un novice, les chenaux d'accès étant peu marqués, les fonds potentiellement à risques (restes de pieux conchylicoles !).

Par contre le tour de l'île est tout à fait faisable, à la seule condition d'optimiser son horaire en fonction de la marée. Le tour se fait par le chenal de l'île au nord et le chenal de Mapouchet à l'est de l'île.

Au nord de l'île aux Oiseaux, s'approcher de la cabane à la porte bleue et rester à tribord du petit panneau situé dans l'eau pour rester dans une zone à l'écart des parcs à huîtres.



Au départ d'Arcachon ou bien au départ du Port de La Vigne (ou de Piquey), visiter le chenal du sud de l'île au milieu des haut piquets des parcs à huîtres.

## LES COINS FORMIDABLES / LES PERLES DU BASSIN

### 1) La grande zone des bancs du Mouleau

Entrer sans complexes dans la grande zone des bancs du Mouleau à marée Basse, c'est "la Baignoire à Joséphine" tellement les fonds sont clairs. Certains bancs affleurent, d'autres assèchent et créent une barrière avec le chenal central qu'il faut franchir.

Pas de parcs à huîtres, pas de vase, que du sable. Un régal à savourer à marée basse en plein milieu du Bassin.

## 2) La sublissime Conche du Mimbeau

C'est une langue de sable qui protège le port ostréicole du Cap Ferret et le phare à l'intérieur du Bassin d'Arcachon, formant un port naturel très protégé dans un paysage "presque" sauvage sur la langue de sable.

C'est véritablement un très bel endroit à visiter tant sur la langue de sable que dans les rues commerçantes, restaurants et dégustations d'huîtres bordées de sublimes maisons riches.

Attention : la langue de sable est bordée de nombreux parcs à huîtres coté Bassin que l'on peut accoster uniquement au début de la langue de sable au sud.

La zone est caractérisée par un chenal qui tombe à pic devant un estran très plat.

- A marée basse avec un très faible tirant d'eau : il faut se dégager entièrement du chenal et venir sur le plateau pour s'écarter du courant qui peut rendre impossible le retour au bateau lorsque la marée monte à cause du courant.
- A marée haute : rentrer directement dans la magnifique Conche en visant le phare et le château d'eau.



## 3) Échouer à la Page des Américains

Située entre le port de La Vigne et la jetée Bélisaire, c'est une petite plage dégagée de tous obstacles au milieu des parcs à huîtres qui bordent la côte nord Bassin. Cette plage est entourée de sublimes demeures anciennes.

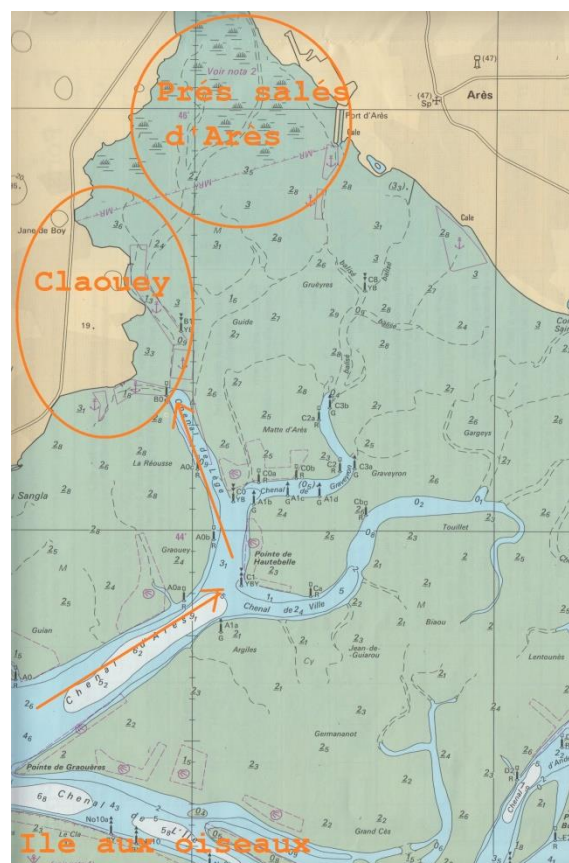
## 4) Les ports ostréicoles

Entrer dans le port de Pirailan, visiter le port de l'Herbe et celui du Canon : ce sont des ports ostréicoles caractéristiques de la côte Ouest du Bassin situés en dessous de la jetée de Piquey.

## 5) Arès et Claouey

Remonter le chenal d'Arès et explorer les recoins de Claouey est d'une rare beauté. Attention de ne surtout pas couper le fromage en rejoignant directement la zone des mouillages de Claouey : ce serait une erreur grave au jusant à cause des vasières. Il faut respecter le chenal de la carte marine. A noter que le chenal d'Arès est profond et toujours en pleine eau jusqu'à l'approche de Claouey.

Après Claouey, il est possible de progresser vers les prés salés en remontant vers le port ostréicole d'Arès. C'est très intéressant de le faire avec le flot pour observer le remplissage des bacs à poissons qui sont visibles uniquement par bateau.





Les chenaux situés entre Claouey et le port ostréicole d'Arès sont constitués de sable bordés par de vasières. Le fond des chenaux (pas les vasières) est praticable à pied à marée basse et constitue une très belle promenade naturelle (attention au retour de la marée).

## 6) La Teste de Buch

Au départ d'Arcachon, remonter le Teychan, rejoindre le chenal du Passant (à la balise tribord n°5) puis virer sur bâbord pour rejoindre le chenal de Gujan (balise Est K7) , le remonter jusqu'à la balise Nord K1, remonter le chenal Trincat du Gentil jusqu'au port de La Teste qui est très beau. C'est le complexe ostréicole le plus important du bassin. Le port de la privés. On peut toutefois s'amarrer bassin où séjournent souvent des ba



## DECOUVERTE DU TERRITOIRE

Inutile d'insister sur les multiples possibilités offertes par ce territoire si particulier ! Comme dans bien des endroits réputés, seule la sur-fréquentation peut modérer son enthousiasme...

A noter cependant pour les vélimaneurs intéressés par la vie maritime locale, l'intérêt de la « maison de l'huître » de Gujan Mestras (voir : <http://www.maison-huitre.fr/> ) déjà fort intéressante en elle-même, et qui de plus offre la possibilité d'embarquer sur des plates de professionnels et d'ainsi mieux connaître, et le bassin, et le métier de conchyliculteur (c'est dans ce cadre que le rédacteur a fait la sortie de reconnaissance vers le banc d'Arguin !).

En naviguant sur le bassin, vous aurez certainement l'occasion de rencontrer les bateaux traditionnels spécifiques du secteur : les monotypes d'Arcachon, les pinasses (à moteur) et pinassotes (à voile), les bacs à voile.



*Bac à voile et monotype d’Arcachon – Pinassote au portant : ces bateaux surtoilés sont impressionnants.*

## POUR PREPARER SA BALADE, EN SAVOIR PLUS ...

### CARTES

- **Carte SHOM n°7428** : Bassin d'Arcachon 1/35 000
- **Carte plastifiée Navicarte format A3 Bassin d'Arcachon** : pas très détaillée (environ au 1/65000), et lire les numéros des balises nécessite d'avoir de bons yeux, mais format pratique en Voile-aviron.

### GUIDES

- **Naviguer sur le bassin d'Arcachon – 24 parcours pour tous les bateaux avec cartes et repères**, par Henry Legendre. Les Editions du Bassin (Voir : <http://www.le-livre.com/fiche-R300065740.html>)
- **Le guide de la plaisance du bassin d'Arcachon** : <http://sig.bassin-arcachon.com/e-navigation/doc/Guide%20de%20la%20plaisance.pdf>
- **Pilote côtier n°4 : La Rochelle – La Corogne**, Alain Rondeau, Voiles et voiliers. Le chapitre 4 est consacré au bassin d'Arcachon (30 pages).

### APPLICATION SMARTPHONE



En sus des documents classiques pour toutes préparations de navigation (cartes, instructions nautiques...) à signaler une application des plus utiles sur le bassin : e-navigation (éditée par le syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon) disponible sur l'Apple store ou le Google play store. Il s'agit d'une appli qui donne le point GPS sur fond cartographique du bassin renseigné de toutes les infos sur le balisage, à jour (car tout change d'une année sur l'autre...).

### CORRESPONDANTS LOCAUX

- **Le Canot 13** : cette association gère notamment un canot major, embarcation d'une dizaine de mètres. Fins connaisseurs du bassin, ils sont à l'origine d'une bonne partie des informations de cette fiche et pourront utilement vous conseiller (<https://www.facebook.com/canot13/>).
- **Le groupe facebook « skerrys d'Aquitaine et autres voile-avirons »** pourra vous aider à préparer vos sorties et vous permettra sans doute de trouver un partenaire pour naviguer avec vous. <https://www.facebook.com/groups/344693206022010/>